



BAISSE DE L'AUDITION AVEC L'ÂGE

Vers la soixantaine apparaît une diminution des capacités auditives appelée presbycousie. Cette baisse progressive de l'audition est inévitable, irréversible et s'aggrave avec l'âge. Elle ne se manifeste que par une mauvaise compréhension de la parole dans le bruit.

LA PRESBYACOUSIE

- > Lorsque la presbycousie s'aggrave, le seul moyen de faciliter les échanges et d'améliorer la communication, c'est l'appareillage.
- > La presbycousie ne peut être diagnostiquée et évaluée que par un médecin spécialiste qui, s'il le juge utile ou nécessaire, conseillera le port d'aides auditives.
- > Après prescription, l'audioprothésiste procédera au choix et au réglage des appareils et à leur délivrance.

Le saviez-vous ?



La surdité est classée en 3 niveaux de perte :

- 1 ► Légère quand la perte se situe de 20 à 40 dB
- 2 ► Moyenne si la perte se situe de 40 à 70 dB
- 3 ► Sévère quand la perte se situe de 70 à 90 dB

